FICHE 9

LES RESTES A REALISER - RAR

Les textes	Articles L.2342-11 et L.2342-2 du CGCT
Définition	Les RAR = dépenses et recettes engagées non mandatées au 31 décembre d' l'exercice.
Les obligations	Fournir un engagement juridique certain: - En dépenses: comptabilité d'engagement de l'ordonnateur, contrats conventions marchés et délibérations - En recettes: tout acte permettant d'apprécier le caractère certain: une décision de réservation de crédit, contrat, convention, arrêté d'subvention, contrat d'emprunt Les RAR repris au budget primitif doivent être strictement identiques à ceu figurant au compte administratif. L'état des RAR, détaillé par chapitre et article, doit être joint à l'appui du CA e visé par l'ordonnateur.
	Le montant des restes à réaliser doit être obligatoirement mentionné dans l délibération d'approbation du compte administratif.
Calculs des RAR	RAR en dépenses: Ce sont des engagements juridiques donnés à des tiers qui doivent être justifiés Ces pièces (devis signés, marchés de travaux, factures reçues mais no acquittées au 31/12) engagent juridiquement et comptablement la collectivité. Ces dépenses n'ont pas encore fait l'objet d'un mandatement sur l'exercice qu
	vient de s'écouler et seront prises en compte l'exercice suivant. RAR en recettes: Ce sont des engagements juridiques donnés par des tiers devant être justifiés. Ces engagements n'ont pas encore donné lieu à l'émission d'un titre de recette au 31/12. Ce ne sont pas des prévisions budgétaires.
La question des emprunts	Les emprunts ne sont pas portés en restes à réaliser sauf les nouveaux emprunts signés avant le 31/12/N-1 et dont le versement interviendra dans le 1er mois de l'année N.
	Les remboursements afférents aux annuités d'emprunts, qui constituent des dépenses obligatoires, ne peuvent être inscrits en restes à réaliser.
Attention !	Le besoin de financement intègre le solde des restes à réaliser de l'exercice précédent : Si le solde des RAR est excédentaire (recettes > dépenses), il peut diminuer d'autant le besoin de financement. À l'inverse, si le solde des RAR est déficitaire (dépenses > recettes), il accroît alors le besoin de financement.
	Les restes à réaliser doivent être sincères dans leur inscription et dans leur contenu.